

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Dudswell, tenue à la salle du conseil, située au 76, rue Main, à Dudswell, le 5 décembre 2016, à 19h00 à laquelle étaient présents :**

Sont présents :M. Serge Lemieux, conseiller  
M. Jean-Maurice Deschênes, conseiller  
Mme Micheline Breton, conseillère  
M. Gérard Beaudoin, conseiller  
Mme Chantal Laroche, conseillère  
Mme Mariane Paré, conseillère

Tous les membres du conseil et formant quorum.

Est absent : M. Jean-Pierre Briand, Maire (absence motivée)

Monsieur Roland Gascon, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, est présent et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL PAR LA PRÉSIDENTE**

Les membres présents forment le quorum, madame Mariane Paré, conseillère, ouvre la séance à 19 h00.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET MODIFICATIONS S'IL Y A LIEU  
Résolution no 2016-238**

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé en ajoutant les points suivants

- 10.1 Dépôt d'une lettre de la Corporation des résidents du Lac Miroir
- 10.2 Horaire du bureau pour la période des fêtes
- 10.3 Nomination d'un représentant à la Régie des Hameaux

et que le point divers reste ouvert.

- 1. Ouverture de la séance du conseil par le président
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et modifications s'il y a lieu
- 3. Procès-verbaux
  - 3.1 Renonciation à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016
  - 3.2 Adoption du procès-verbal
    - Séance ordinaire du 7 novembre 2016
- 4. Correspondance
  - 4.1 Correspondance générale
  - 4.2 Demande de don
    - Comité touristique Haut-Saint-François
    - Opération Nez rouge
- 5. Rapport du secrétaire-trésorier
  - 5.1 Présentation des comptes payés et à payer
  - 5.2 Assemblée spéciale du budget
- 6. Urbanisme et environnement
  - 6.1 Demande à la CPTAQ – Aliénation
  - 6.2 Mandat – Préparation plan et devis du projet domiciliaire secteur Bishopton

7. Loisirs, culture et vie communautaire
8. Affaires courantes
  - 8.1 Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires
  - 8.2 Nomination des membres du conseil aux différents comités
  - 8.3 Contribution au Journal régional Le Haut-Saint-François
  - 8.4 Entente avec la Croix-Rouge
  - 8.5 Déneigement du chemin Rolland/Desrosiers
  - 8.6 Demande d'achat d'équipements pour le service incendie
  - 8.7 Ouverture du poste de préposé au réseau d'aqueduc et d'égouts
9. Adoption de Règlement
  - 9.1 Avis de motion Règlement numéro 2016-224 déterminant le taux des taxes, des tarifs et des compensations pour l'exercice financier 2017 et pour fixer les conditions de perception
10. Divers
11. Période de questions
  - 11.1 Questions des citoyens
12. Clôture de la séance
13. Levée de la séance

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **3. PROCÈS-VERBAL**

#### **3.1 Renonciation à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016 Résolution no 2016-239**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

De renoncer à la lecture dudit procès-verbal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **3.2 Adoption du procès-verbal Séance ordinaire du 7 novembre 2016 Résolution no 2016-240**

Sur proposition du conseiller Gérard Beaudoin,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016 tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4. CORRESPONDANCE**

#### **4.1 Correspondance générale**

Le directeur général par intérim dépose un bordereau de la correspondance reçu depuis la séance ordinaire du 7 novembre 2016.

## 4.2 Demandes de dons

### Comité touristique Haut-Saint-François Résolution 2016-241

**Considérant** que le comité touristique Haut-Saint-François s'adresse à la Municipalité afin d'obtenir une aide financière relativement à la production du guide des attraits touristiques du Haut-Saint-François ;

**Considérant** que la demande d'aide financière s'élève à 970 \$ ;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'accorder une aide financière d'une somme de 970 \$ au comité touristique Haut-Saint-François;

De verser le montant à même les budgets 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### Opération Nez rouge Résolution 2016-242

**Considérant** que l'organisme Opération Nez rouge, satellite du Haut-Saint-François s'adresse à la Municipalité afin d'obtenir une aide financière de 150 \$ relativement à l'organisation des activités de raccompagnement durant la période des fêtes ;

**Considérant** que les profits réalisés seront redistribués aux organismes jeunesse de la région ;

Sur proposition du conseiller Gérard Beaudoin,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser le versement d'une subvention de 150 \$ à l'organisme Opération Nez rouge, satellite du Haut-Saint-François.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 5. RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

### 5.1 Présentation des comptes payés et à payer Résolution no 2016-243

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'approuver la liste des comptes payés et à payer telle que présentée et d'autoriser le paiement à savoir :

653	Lessard Michel	Frais de déplacement	138.80
654	Aquatech	Opération - réseau	4,800.21
655	CANAC	Travaux, entretien & réparation	1,508.17
656	Informatique Inpro	Soutien technique	33.97
657	Monty Sylvestre	Honoraires professionnels	628.54
658	Mireille Rodrigue	Jardin collectif	132.70
659	Roy Patrick	Remboursement - temps de glace	220.00
660	Ministère du Revenu	IMPÔT PROVINCIAL À PAYER	7,116.89
661	Khennache Nacim	Frais de déplacement	176.40
662	Légion Royale Canadienne	Achat de couronne - jour du Souvenir	45.00
663	Cherbourg Sanitaire et emballage	Articles de nettoyage	214.82
664	Ecce Terra, arpen.-geo. SENCRL	Remplacer bornes (Forge & Main)	1,149.75
665	Les éditions juridiques FD	Renouvellement & m à j	323.40

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

666	Laboratoires Environnex	Analyses - laboratoire	404.21
667	Fonds de l'information	Mutations - octobre 2016	60.00
668	Hydro-Québec	Électricité bâtiments municipalité	1,552.39
669	J.M. Laroche inc.	Travaux - Réparation	1,468.69
670	Mathieu Lessard	Réparation véhicules - incendie	191.12
671	M.R.C. du Haut-St-François	Téléphonie IP	595.28
672	Municipalité de Ham-Sud	Déneigement - 2015-2016	2,700.97
673	Régie intermunicipale	Enfouissement - déchets	1,222.80
674	9146-8801 Québec inc.	Entretien & réparation - réseau routier	413.91
675	Clermont Lessard	Travaux, entretien & réparation	1,014.08
676	Québec municipal	Service Internet 2016 - adhésion annuelle	80.48
677	Bell Canada	Téléphone bâtiments municipalité	707.16
678	Graymont (QC) inc.	Entretien & réparation - réseau routier	1,601.14
679	Hydro-Québec	Éclairage de rue	1,356.82
680	Lessard Michel	Frais de déplacement & dépense cellulaire	245.20
681	Roy conteneur	Enlever la patinoire - Marbleton	459.90
682	Viens Marc- André	Entretien des pelouses	528.88
683	Michel Baillargeon	Frais de déplacement	8.40
684	Bilodeau David	Frais de déplacement	16.00
685	Boutin Yannick	Frais de déplacement	36.00
686	Drouin Alain	Frais de déplacement	40.00
687	Stéphane Laroche	Frais de déplacement	16.00
688	Leroux Martin	Frais de déplacement	32.00
689	Jonathan Leroux	Frais de déplacement	16.00
690	René Prévost	Frais de déplacement	4.40
691	Tanguay Martin	Frais de déplacement	8.00
692	Beaudoin Gérard	Frais de déplacement	43.76
693	Avizo experts-conseils	Inspection de fosses septiques	23,403.16
694	Place 112	Essence camion incendie	456.99
695	ATCD	Guide touristique 2016 - Forêt habitée	114.98
696	Roch Côté	Entretien & réparation - sentiers	5,240.00
697	Yves Manseau	Entretien & réparation - sentiers	869.21
698	<b>CHÈQUE ANNULÉ</b>		00.00
699	Bureau en gros	Fourniture de bureau	193.98
700	Lessard Rachel	Frais de déplacement	5.76
701	Renflouement petite caisse	Renflouement - petite caisse	58.00
702	Bell Mobilité	Téléphone	190.06
703	Lessard Michel	Frais de déplacement	114.40
704	Transport et excavation	Ponceaux, aqueduc et fossés	89,149.01
705	Centre d'extincteur SL inc.	Inspection & remplissage - bouteilles	96.57
706	Lessard Michel	Frais de déplacement	22.00
707	Corporation des Fleurons du QC	Inscription pour remise des prix	166.71
708	Moisson Haut-Saint-François	Dons	800.00
709	Jean-Pierre Briand	Frais de déplacement	194.00
710	Régie intermunicipale	Enfouissement - déchets	1,503.99
711	Bouchard Josée	Frais de déplacement	71.20
712	Lemire Pierre-Alain	Frais de déplacement	103.60
713	La coop des Cantons	Achats et réparation	1,740.42
714	Rodrigue Michel	Achat de poinsettias	64.00
715	Sylvie Fontaine	Entretien ménager - H.V. et C.C.	369.60
716	CREE	Adhésion 2016	75.00
717	Hydro-Québec	Électricité	1,027.03
718	Alarme CSDR	Ajout de code - Catherine Morin	17.25
719	APSAM	Formation	45.00
720	9146-8801 Québec inc	Déneigement 2016-2017	53,539.99
721	Cantine au Vieux Moulin	Frais de repas - entrevues	61.84
722	Centre d'extincteur SL inc.	Inspection & entretien - bouteilles d'air	707.56
723	Mario Crête	Vidange de fosse - station e-u	776.09
724	Environnement routier NRJ inc.	Nivelage des chemins	9,445.20
725	Fortin Sécurité Médic inc.	Trousse de sécurité	132.60
726	Alain Gagné	Vidange de fosse - station épuration	1,034.77
727	Graymont (QC) inc.	Travaux, entretien & réparation	2,463.29

## LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

728	Le groupe A & A	Photocopies	287.54
729	Allan James	Contrat de vidanges 2016-2017 - Lac Miroir	823.01
730	Mathieu Lessard	Réparation - véhicules	265.92
731	Monty Sylvestre	Honoraires professionnels - dossier général	1,404.30
732	Régie inter.sani. des Hameaux	Collecte des ordures & recyclage	8,554.17
733	Filgo energie/thermoshell	Huile de chauffage - église et H. V.	1,968.84
734	Tourbe Concept	Travaux - terrain soccer	827.82
735	Vuillemin Photo + Design	Refonte - site internet	1,793.61
736	Sylvie Fontaine	Entretien ménager - H.V. et C.C.	369.60
737	Sylvie Fontaine	Entretien ménager - H.V. et C.C.	369.60

Le tout pour un montant total de 242 229.91 \$

Un montant de 26 094.45 \$ a été versé en salaire pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2016.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **5.2 Assemblée spéciale du budget Résolution 2016-244**

**Considérant** que la Municipalité doit adopter son budget avant le 31 décembre lors d'une assemblée spéciale;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

De fixer l'assemblée spéciale pour l'adoption du budget au lundi 12 décembre 2016 à 19h00.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **6. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

### **6.1 Demande à la CPTAQ - Aliénation Résolution 2016-245**

**Considérant** que la présente demande d'aliénation vise à aliéner (vendre) les lots 4 199 280, 4 795 879, 4 198 075, 4 199 260 totalisant 126,2 hectares et conserver le lot 4 199 262 totalisant 11,175 hectares;

**Considérant** que le lot conservé 4 199 262 est situé à l'intérieur d'un module de l'article 59 (grande superficie) ;

**Considérant** que le lot conservé 4 199 262 pourrait accueillir une nouvelle construction résidentielle conformément aux dispositions relatives à la construction résidentielle dans la zone agricole permanente du règlement de zonage no. 00-058;

**Considérant** que le lot conservé 4 199 262 adjacent à un chemin public;

**Considérant** que l'unité foncière est vacante en date du 16 mars 2005;

**Considérant** que le lot conservé 4 199 262 est d'une superficie de 11,175 hectares et à un frontage de 144,45 mètres;

**Considérant** que le lot conservé 4 199 262 se situe à plus de 1500 mètres de la plus proche installation d'élevage (bovins de boucherie);

**Considérant** que la demande ne contrevient pas à la réglementation municipale.

**Considérant** que la Commission est habilitée pour évaluer les conséquences de telles demandes;

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'appuyé la demande d'aliénation de lots 4 199 280, 4 795 879, 4 198 075, 4 199 260 totalisant 126,2 hectares et conserver le lot 4 199 262 totalisant 11,175 hectares la trouvant conforme à la réglementation municipale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.2 Mandat – Préparation plan et devis du projet domiciliaire secteur Bishopton  
Résolution 2016-246**

**Considérant** que la Municipalité avait confié le mandat à la firme Avizo d'évaluer l'état de la conduite d'aqueduc existante en fonction du projet proposé, d'estimer les coûts de réalisation et de soumettre une soumission pour la préparation des plans et devis;

**Considérant** que le rapport conclut :

- que la conduite peut être maintenue en place, mais devra être située hors de la chaussée;
- que la réalisation d'un fossé pour le drainage et le fait qu'il n'y a pas de prolongement du réseau d'aqueduc, le projet ne sera pas assujéti à une demande d'autorisation du MDDELCC en vertu de l'article 32;
- que l'estimation du projet s'élève à 133 155 \$;

**Considérant** que la firme Avizo dépose une offre de service pour la réalisation des plans et devis, du suivi durant le processus d'appel d'offres, la surveillance des travaux au taux horaire de 95 \$ l'heure pour l'ingénieur et de 75 \$ l'heure pour le technicien et la production des plans, le tout tel que construit pour un montant de 12 000 \$ plus les taxes applicables;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

De confier le mandat à la firme Avizo pour la réalisation des plans et devis, du suivi durant le processus d'appel d'offres, la surveillance des travaux au taux horaire de 95 \$ l'heure pour l'ingénieur et de 75 \$ l'heure pour le technicien et la production des plans tels que construit le tout pour un montant maximum de 12 000 \$ plus les taxes applicables selon l'offre de services daté du 28 novembre 2016 N/Réf. :INF-1062-1A16.

D'autoriser le directeur général par intérim à signer l'acceptation des conditions de l'offre de services.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

**7.1 Engagement du coordonnateur en sport, loisirs, culture et vie communautaire  
Résolution 2016-247**

**Considérant** que la Municipalité a procédé à un appel de candidatures pour le poste de coordonnateur en sport, loisir, culture et vie communautaire;

**Considérant** qu'un comité a été formé afin d'analyser les candidatures;

**Considérant** que le comité recommande l'engagement de monsieur Mario Readman à titre de coordonnateur en sport, loisir, culture et vie communautaire;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'embaucher monsieur Mario Readman à titre de coordonnateur en sport, loisir, culture et vie communautaire à compter du 9 janvier 2017;

De fixer son salaire à 22.00 \$/l'heure pour la période de probation;

De fixer à 6 mois sa période de probation;

De reconnaître son expérience et de fixer à 9 ans son ancienneté pour le calcul des vacances;

D'appliquer les autres conditions de travail en vigueur et prévues à l'entente entre les employés permanents et la Municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. AFFAIRES COURANTES**

**8.1 Dépôt des déclarations pécuniaires des membres du conseil**

Le directeur général dépose la déclaration pécuniaire de monsieur Jean-Pierre Briand.

**8.2 Nomination des membres du conseil aux différents comités**

**Maire : Monsieur Jean-Pierre Briand**

Monsieur Briand est le responsable de l'administration générale, en collaboration avec la direction générale et les autres organismes pertinents.

Il est aussi le représentant officiel de la Municipalité à la MRC du Haut-Saint-François, et siège d'office sur tous les comités (à sa discrétion).

**Siège 1 : Monsieur Serge Lemieux**

Monsieur Lemieux est le responsable des dossiers relatifs aux bâtiments municipaux et de la voirie. Il siège sur le comité consultatif en Urbanisme, sur le comité de 4 roues et Motoneiges.

**Siège 2 : Monsieur Jean-Maurice Deschênes**

Monsieur Deschênes est le responsable des dossiers de loisirs, culture et vie communautaire. Il est aussi le représentant aux comités Forêt habitée, sentiers multifonctionnels, Association touristique et culturelle de Dudswell, aux comités des Loisirs et la piste cyclable.

**Siège 3 : Madame Micheline Breton**

Madame Breton est responsable de l'application et du suivi des codes de déontologie des élus et des fonctionnaires.

**Siège 4 : Monsieur Gérard Beaudouin**

Monsieur Beaudouin est responsable du dossier MADA (Municipalité amie des aînés).

**Siège 5 : Madame Chantal Laroche**

Madame Laroche est responsable des dossiers protection incendie et sécurité civile. Elle représentera le conseil auprès des organismes de 4 roues et de Motoneige.

**Siège 6 : Madame Mariane Paré**

Madame Paré est responsable des dossiers d'urbanisme, environnement, le PGMR politique de gestion des matières résiduelles. Elle siège au conseil d'administration de la Régie Intermunicipale sanitaire des Hameaux et sur le comité consultatif en Urbanisme.

**8.3 Contribution au Journal régional Le Haut-Saint-François  
Résolution no 2016-248**

**Considérant** que le Journal régional Le Haut-Saint-François demande à la Municipalité de participer au financement du journal par une contribution de 1.10 \$ par habitant;

**Considérant** que le journal est distribué gratuitement aux résidents de Dudswell;

**Considérant** que le journal met gratuitement des espaces dans le journal au profit de la Municipalité :

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'accorder une contribution au Journal régional Le Haut-Saint-François au montant de 1.10 \$ par personne;

D'affecter cette contribution au budget 2017.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**8.4 Entente avec la Croix-Rouge  
Résolution 2016-249**

**Considérant** que la Croix-Rouge est un organisme qui prend en charge pour les 72 premières heures les personnes lors d'un sinistre;

**Considérant** que la Croix-Rouge propose une entente de partenariat sur 3 ans à raison de 0.16\$ par habitant;

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser le maire et le directeur général par intérim à signer l'entente;

D'autoriser le versement de la contribution au montant de 279.20 \$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**8.5 Déneigement du chemin Rolland/Desrosiers  
Résolution 2016-250**

**Considérant** qu'en août dernier des représentants du chemin Rolland/Desrosiers avaient rencontré la Municipalité afin d'obtenir le service de déneigement du chemin Rolland/Desrosiers;

**Considérant** que la Municipalité a refusé de donner suite à la demande et a expliqué les raisons dans une lettre envoyé le 22 septembre 2016;

**Considérant** que les représentants du chemin Rolland/Desrosiers ont déposé à l'assemblée de novembre une demande de révision de la décision de la Municipalité;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers



De maintenir la décision de ne pas déneiger le chemin Rolland/Desrosiers.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**8.6 Demande d'achat d'équipements pour le service incendie  
Résolution 2016-251**

**Considérant** que le directeur du service de protection incendie dépose une liste d'équipements à acheter à savoir :

3 habits de combat .....	3 747.00 \$
2 Radios .....	1 568.00 \$
Mise à niveau des radios .....	600.00 \$
4 Lumières de casque .....	591.20 \$
1 Crépine flottante de 6 pouces .....	790.00 \$
2 facials apria dektair larges .....	1 990.00 \$
4 Sacs d'équipements .....	251.60 \$
Aspirateur shop vac .....	129.00 \$
1 Lance crestar .....	1 699.00 \$
1 abri extérieur .....	200.00 \$
1 trousse pour RCCI .....	200.00 \$
2 jacks (20 et 50 tonnes) .....	400.00 \$
6 20 litres mousse classe A .....	570.00 \$
Casques, bottes gants cagoules .....	<u>1 000.00 \$</u>
	13 735.20 \$

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser l'achat desdits équipements.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**8.7 Ouverture du poste d'opérateur aux réseaux d'aqueduc et d'égouts  
Résolution 2016-252**

**Considérant** le départ en juin dernier du coordonnateur réseau d'aqueduc et d'égouts et bâtiment;

**Considérant** que la Municipalité avait confié le mandat à la firme Aquatech de faire la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égouts;

**Considérant** qu'après analyse de dossier, la Municipalité souhaite ouvrir le poste d'opérateur des réseaux d'aqueduc et d'égouts et entretien des bâtiments;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'ouvrir le poste d'opérateur aux réseaux d'aqueduc et d'égouts et entretien des bâtiments à l'externe.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9. ADOPTION DE REGLEMENT**

**9.1 Avis de motion – Règlement 2016-224 déterminant le taux des taxes, des tarifs et des compensations pour l'exercice financier 2017 et pour fixer les conditions de perception**

**Avis de motion** est donné par le conseiller Jean-Maurice Deschênes à l'effet qu'à une séance ultérieure de ce conseil, le Règlement numéro 2016-224 déterminant le taux

des taxes, des tarifs et des compensations pour l'exercice financier 2017 et pour fixer les conditions de perception sera déposé pour adoption.

**10. DIVERS**

**10.1 Dépôt d'une lettre de la Corporation des résidents du lac Miroir**

Le directeur général par intérim dépose une lettre reçue de la Corporation des résidents du Lac Miroir relativement au projet domiciliaire du lac Miroir.

**10.2 Horaire du bureau pour la période des fêtes**

Le bureau municipal sera fermé du vendredi 23 décembre au mercredi 4 janvier inclusivement. Pour les urgences, le numéro pour rejoindre les services municipaux sera le (819) 571-0138.

**10.3 Nomination d'un représentant à la Régie Intermunicipale sanitaire des Hameaux  
Résolution 2016-253**

Sur proposition de la conseillère Micheline Breton,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

De nommer la conseillère Mariane Paré comme représentante au conseil d'administration de la Régie Intermunicipale sanitaire des Hameaux.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**11.1 Période de questions des citoyens**

La présidente de l'assemblée donne les directives relativement à la période de questions.

Conformément au Règlement 2015-208

- La période de questions est d'une durée maximale de trente minutes, mais peut prendre fin prématurément s'il n'y a pas de questions adressées aux membres du conseil.

Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :

- s'identifier au préalable (nom – lieu de résidence);
- s'adresser à la présidente de la séance ;
- poser une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, toute personne pourra poser une nouvelle question ainsi qu'une nouvelle sous-question, lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait, et ainsi de suite à tour de rôle, jusqu'à l'expiration de la période de questions.

Tout membre présent à cette rencontre publique doit :

- s'adresse en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou diffamatoire;
- s'abstenir de crier, de chahuter, de faire du bruit ou poser tout autre geste susceptible d'entraver le bon déroulement de la séance;
- obéir à une ordonnance de la personne qui préside la séance ayant trait à l'ordre et au décorum durant les séances du conseil.

Madame la présidente de l'assemblée donne la parole aux citoyens présents dans la salle.

**12. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Mariane Paré conseillère, déclare la séance close à 19h50.

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La conseillère Micheline Breton propose la levée de la séance à 19h50.

---

Mariane Paré  
Conseillère

---

Roland Gascon  
Directeur général/secrétaire-trésorier  
par intérim